

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

CNW
Deux régates distinctes !
05/04
06/04
Grade - 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'une planchene peut pas réclamer contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe B.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra (supprimer si non utilisé)
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 15 minutes avant le premier signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet. Sauf dans le cadre du 2.2.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau avec l'utilisation du pavillon « L » à discrétion du comité.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est dans le club.
- 3.2 Le PC course est situé au club.

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent *gérer tout équipement* et/ou [*placer la publicité fournie* par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le parking du YCC.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe
05/04/2025	R120 U15 (G-F) U17 (G-F)	F42 U21 (G-F) Sénior (G-F)
06/04/2025	R120 U15 (G-F) U17 (G-F)	F42 U21 (G-F) Sénior (G-F)







- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course le 05/04 est prévu à 15h et le 06/04 est prévu à 11h.
- 6.3 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore 3 minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE ET HEAT

7.1 Les pavillons de classe sont :

U12- U15 -U17 : R120 (fond blanc inscription noir) U21 – Sénior : F42 (fond blanc inscription noir)

7.2 R120 : Des heats seront mise en place selon le nombre d'inscrit, si plus de 12 concurrents dans la classe R120 une répartition sera effectué en fonction du classement N-1. Un brassage sera effectué à la fin de chaque course. Le nombre de concurrent par heat et de passage sera informé lors du briefing de début de régate. Les heats seront affichés avant chaque première manche.

F42 : les manches s'enchaineront sans mise en place de heat, l'ensemble de la flotte régatera ensemble.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Les zones de course et les parcours choisis peuvent être décrits et annoncés au briefing concurrent, et pourront être affichés sur le tableau officiel.
- 9.3 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- 9.5 Les planches non en course, sont interdits de navigation dans les zones sécurisées et de course. [DP]

10. MARQUES

Départ	Parcours	Arrivée
Rose	B1 : Blanc	Rose
	B2 : Blanc	
	B3 : Blanc	

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE.

Fort de CROI Bande rocheuse devant le CNW Respecter 200m autour du piquet jaune

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.
- 12.2 [DP] [NP] Les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.
- 12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard 2 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).
- 12.4 Rappel des procédures de départ :
 - 3' avant le départ envoyé du pavillon de série un signal sonore
 - 2' avant le départ envoyé du pavillon rouge un signal sonore
 - 1' avant le départ envoyé du pavillon jaune et affalé du pavillon rouge un signal sonore

- 30" avant le départ affalé du pavillon jaune
- 0' envoyé du pavillon vert un signal sonore

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu sur le bateau comité de course] et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 [DP] Les planches ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour
		finir pour le 1 ^{er}
U15 (G-F)	4 minutes	10 minutes
U17 (G-F)	4 minutes	10 minutes
U19 (G)	4 minutes	10 minutes
U21 (F)	4 minutes	10 minutes
Sénior	4 minutes	10 minutes

- Les planches ne finissant pas 10 minutes après la première planche ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que la dernière planche a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil du CNW.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'étage du CNW ou dans la salle péda. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

- 18.1 1 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
 - (a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand plus de 3 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 En cas d'égalité, la règle B8.8 des RCV sera appliqué

19 REGLES DE SECURITE [DP][NP]

- 19.1 Un émargement (sortie et retour) sera mis en place.
- 19.2 Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Les concurrents doivent se conformer aux instructions du Beach Marshall.
- 19.4 Pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un concurrent d'accepter une remorque et d'être ramené à terre.
- 19.5 La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

20. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à une planche de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 Seul le comité, jury ou entraîneur peuvent contrôler la jauge. La peine sera donnée au retour à terre par le jury.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont :

- Bayer CNW (Orange)
- Tarpon CNW (Bleu)
- Zodiac CNW (Rouge)
- Toutes autres bateaux du CNW

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les planches courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les planches aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs ne doivent pas être identifiés, mais doivent en informé Bertrand Joye ou le club nautique en amont de la régate.
- 23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25 EMPLACEMENTS

[DP] Les planches doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

26. PRIX

Des prix seront distribués : (si plus de 5 sportifs dans la catégorie, un regroupement des classes ou catégories est possible en fonction des présents)

- U15 filles : 3 premières féminines
- U15 garçons : 3 premiers hommes
- U17 filles : 3 premières féminines
- U17 garçons : 3 premières hommes
- U21 féminines : 3 premières féminines
- U21 garçons : 3 premiers hommes
- Sénior filles : 3 premières féminines
- Sénior garçons : 3 premiers hommes
- Le club se donne le droit de récompenser le premier ou la première si il y a moins de 5 sportif.

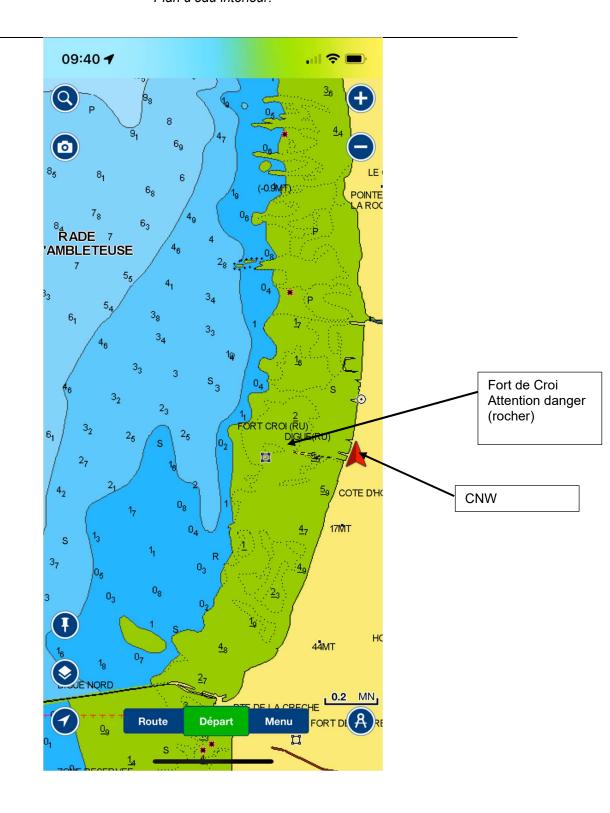
Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : [prénom, nom]
Président-e du comité technique : [prénom, nom]

Président-e du jury : [prénom, nom]

ANNEXE ZONES DE COURSE

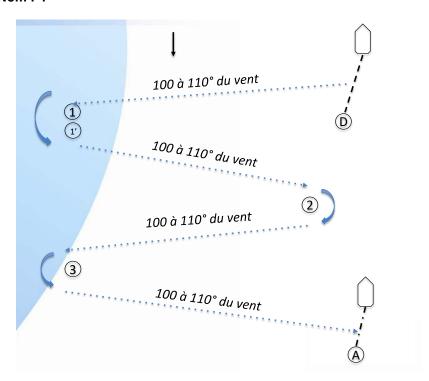
Plan d'eau intérieur.



ANNEXE PARCOURS

Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours

Parcours 1: Nom P1



La marque 1' peut ne pas être placé

Parcours : Départ \rightarrow 1 \rightarrow 2 \rightarrow 3 \rightarrow Arrivée

Le parcours peut démarrer en tribord amure comme en bâbord amure (le passage des bouées est donc inversé).

Parcour 2: Nom P2

Parcours : Départ \rightarrow 1 \rightarrow 2 \rightarrow 1 \rightarrow Arrivée

Le parcours peut démarrer en tribord amure comme en bâbord amure (le passage des bouées est donc inversé).

